

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/06/2024 - 5060 - 1989 B 00331 - 669 802 167 - COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS CILAS



Compagnie Industrielle des Lasers

CILAS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Compagnie Industrielle des Lasers CILAS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société CILAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CILAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme l'indique la note « Cas particulier des contrats à long terme » de l'annexe aux comptes annuels, votre société utilise des estimations comptables significatives.

Votre société utilise des hypothèses, notamment dans la détermination de la marge à terminaison de chaque contrat à long terme, estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisés de manière périodique pendant la durée du contrat. Nous avons pris connaissance des processus mis en place par votre société dans ce domaine, apprécié les données et les hypothèses communiquées sur lesquelles se fondent ces estimations, comparé les estimations des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et contrôlé que cette note de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée sur le sujet.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit


Jean-Christophe Goudard

CIE INDUSTRIELLE DES LASERS

8 Avenue Buffon

45063 ORLEANS CEDEX

Comptes au 31/12/2023



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	157 981	157 981		1 478
Concessions, brevets et droits similaires	4 204 459	3 343 253	861 205	1 007 056
Fonds commercial	955 959	838 470	117 489	117 489
Autres immobilisations incorporelles	2 145 340	2 145 229	111	111
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	41 427	41 417	10	10
Constructions	7 645 653	4 765 020	2 880 634	3 200 793
Installations techniques, matériel, outillage	22 514 499	18 082 333	4 432 166	5 347 070
Autres immobilisations corporelles	4 524 979	3 907 082	617 897	763 198
Immobilisations en cours	455 560		455 560	222 354
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 639		33 639	33 339
ACTIF IMMOBILISE	42 679 496	33 280 785	9 398 711	10 692 900
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 204 507	3 517 445	3 687 062	2 315 383
En-cours de production de biens	9 720 715	2 275 198	7 445 517	8 074 073
En-cours de production de services	2 145 214		2 145 214	2 118 658
Produits intermédiaires et finis	1 736 424	970 010	766 414	778 344
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	104 221		104 221	277 441
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 617 182	222 591	10 394 591	16 390 943
Autres créances	9 139 598		9 139 598	9 487 198
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 300 270		1 300 270	4 701 613
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	775 281		775 281	507 585
ACTIF CIRCULANT	42 743 411	6 985 244	35 758 167	44 651 237
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				4 163
TOTAL GENERAL	85 422 907	40 266 029	45 156 878	55 348 299

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	998 213	998 213
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	885 124	885 124
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	3 500	3 500
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-27 221 264	-9 232 131
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 214 483	-17 989 133
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-32 548 910	-23 334 427
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	3 478 172	3 540 656
AUTRES FONDS PROPRES	3 478 172	3 540 656
Provisions pour risques	1 341 595	1 980 068
Provisions pour charges	9 844 284	10 774 818
PROVISIONS	11 185 879	12 754 886
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	48 053 295	44 023 295
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 240 198	4 796 400
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 702 463	7 189 123
Dettes fiscales et sociales	4 744 006	5 928 451
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182 847	60 988
Autres dettes		1 777
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	118 927	386 553
DETTES	63 041 736	62 386 587
Ecarts de conversion passif		597
TOTAL GENERAL	45 156 878	55 348 299

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	22 524 703	3 579 566	26 104 269	26 358 598
Production vendue de services	5 282 035		5 282 035	4 606 881
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	27 806 738	3 579 566	31 386 304	30 965 479
Production stockée			-59 998	-903 137
Production immobilisée			112 837	151 593
Subventions d'exploitation			617 659	695 428
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 678 745	3 110 860
Autres produits			1 822	9
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 737 369	34 020 232
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			5 303 502	4 012 502
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-838 966	479 452
Autres achats et charges externes			20 181 946	15 957 206
Impôts, taxes et versements assimilés			878 263	954 454
Salaires et traitements			11 243 639	11 380 182
Charges sociales			4 664 096	4 712 963
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 026 856	2 084 993
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			762 280	4 358 652
Dotations aux provisions			645 061	8 894 378
Autres charges			261 535	276 654
CHARGES D'EXPLOITATION			45 128 212	53 111 436
RESULTAT D'EXPLOITATION			-9 390 843	-19 091 204
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1 180
Autres intérêts et produits assimilés			58 595	18 087
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			82 790	92 097
Différences positives de change			292 053	198 988
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			433 438	310 352
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			66 355	23 891
Intérêts et charges assimilées			1 640 871	174 633
Différences négatives de change			529 477	114 746
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 236 703	313 269
RESULTAT FINANCIER			-1 803 265	-2 917
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-11 194 109	-19 094 121

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15	16 684
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	15 565	180 974
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 580	197 658
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 954	1 175 653
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		42
CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 954	1 175 695
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-42 374	-978 037
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 022 000	-2 083 025
TOTAL DES PRODUITS	36 186 387	34 528 243
TOTAL DES CHARGES	45 400 870	52 517 376
BENEFICE OU PERTE	-9 214 483	-17 989 133

Annexes

Synthèse du compte de résultat et du bilan :

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 45 156 878 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de - 9 214 483 €, présenté sous forme de liste. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le **règlement 2016-07 du 04 novembre 2016** modifiant le règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables du 05 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'autorité des normes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan comptable général dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles

- Progiciels de gestion et industriels : 5 ans
- Progiciels de bureautique : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Constructions	20 ans L
Installations techniques, mat.outillage	8 ans L
Matériel de bureau et informatique	5 ans L
Mobilier	10 ans L

S'agissant des immobilisations acquises dans le but de concourir à une production spécifique, les amortissements correspondants sont étalés sur la durée prévisible de ladite production. Il s'agit essentiellement de matériels et outillages amortis sur la durée du contrat.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré et les produits finis et semis-finis valorisés au coût standard.

Une dépréciation est calculée selon la rotation passée des différents articles sachant qu'un ajustement est effectué, le cas échéant, en fonction des perspectives d'écoulement de chaque référence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Le poste clients inclut des produits non facturés ou partiellement déjà encaissés au titre des avances et acomptes.

Cas particuliers des contrats à long terme

Pour l'essentiel, il s'agit de contrats d'études. L'unité de résultat retenue pour la définition du résultat est le contrat. Pour les contrats constitués de plusieurs tranches, notifiées de manière successive et indépendante, l'unité de résultat retenue est la tranche notifiée. Pour chacune de ces affaires, une marge brute à terminaison est déterminée par différence entre le chiffre d'affaires et le coût de production.

En cas de marge à terminaison positive, cette dernière sera prise en résultat en fonction de l'avancement des lots de facturation ; en cas de marge à terminaison négative, une provision pour perte à terminaison sera dotée.

Si un contrat donne lieu successivement à des livraisons de matériels et à des études, un seul résultat à terminaison est dégagé sur le contrat. Toutefois, l'événement déclenchant la prise en compte du chiffre d'affaires reste lié à la nature des prestations facturées.

Pour les prestations d'études, le chiffre d'affaires est constaté en fonction des clefs techniques d'avancement, qui peuvent correspondre à des factures d'acompte.

Pour les prestations matérielles, le chiffre d'affaires est constaté lors des livraisons, lorsque celles-ci font l'objet d'un transfert de propriété.

Le programme LMJ faisant l'objet d'un seul contrat constitué de lots distincts, chaque lot est comptabilisé comme une unité de résultat. Afin de tenir compte des différentiels de marge entre les lots, une provision pour risques et charges d'exploitation est constituée ou reprise pour linéariser l'impact sur les résultats.

Indemnités de fin de carrière et médaille du travail

Les évaluations des engagements de la société Cilas au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et des Médailles du Travail sont réalisées dans le respect des principes comptables internationaux (norme IAS 19 sur les avantages au personnel) et français (recommandation n° 2013-R.02 du 07 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables) par la méthode actuarielle des Unités de Crédit Projetées.

La comptabilisation des provisions pour IFC suit la méthode du « corridor » : Les pertes/gains actuariels des indemnités de fin de carrière liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses non reconnus à la fin de l'exercice sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture.

Les pertes/gains actuariels au titre des Médailles du Travail sont reconnus immédiatement dans l'année.

Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi 2014-288 du 05 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace depuis le 01 janvier 2015 le droit individuel à la formation (DIF). Au même titre que le DIF, l'application du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité conduit la société à ne pas provisionner le CPF.

Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes pour l'année 2023 s'élève à 51 895€.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Les groupes SAFRAN et MBDA, au travers d'une société conjointe, HMS LASER, créée à cet effet et détenue à parts égales entre MBDA France et SAFRAN Electronics & Défense, ont conclu l'acquisition de la société CILAS à hauteur de 63% fin octobre 2022.

HMS LASER et sa filiale CILAS sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes des groupes SAFRAN et MBDA depuis le 1^{er} novembre 2022.

La société CILAS n'est pas consolidée dans les comptes de la société LUMIBIRD, laquelle détient 37% de la société CILAS depuis 2021.

L'Agence des Participations de l'Etat détient une action.

Compte tenu de ces pourcentages de détention, la société CILAS n'est pas intégrée fiscalement.

Contrats à long-terme

Le montant de la provision pour perte à terminaison est de 255 K€.

Frais de recherche et développement

Le montant global des dépenses de recherche et de coût de développement s'élève à 6567 K€

Engagements IFC et MDT

Les engagements IFC et MDT à fin d'exercice s'élèvent respectivement à 1 365 K€ et 218 K€.

Les hypothèses retenues pour la clôture sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	3.10 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme :	2.10 %
Taux de progression des salaires :	3.00 %
Taux de charges sociales et fiscales patronales :	42.00 %
Tables de mortalité :	INSEE TD/TV 2017-2019

Afin de tenir compte des mesures d'allongement de la durée de vie active prévues dans la loi Fillon du 21 août 2003 et de la réforme 2010 sur les retraites, l'âge de départ en retraite a été fixé en fonction de l'âge par génération.

Mobilité annuelle	Ensemble du personnel
< 25 ans :	12,10%
25-29 ans :	12,10%
30-34 ans :	10,53%
35-39 ans :	10,53%
40-44 ans :	10,53%
45-49 ans :	4,35%
+ 50 ans :	0%

Les provisions comptabilisées sont les suivantes :

	IFC	MDT	Total
Provision de début d'année :	(1 977 307)	(259 972)	(2 237 279)
Charge de l'année :	(145 290)	31 549	(113 741)
Prestations payées par l'employeur :	181 327	9 965	191 292
Contributions employeur de l'année :	-	-	-
Provision de fin d'année :	(1 941 269)	(218 458)	(2 159 727)
Valeur des engagements de fin d'année	(1 364 881)	(218 458)	(1 583 338)

Les écarts actuariels restant à amortir sont de 576 K€ (gain).

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-23 334 427	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-23 334 427	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice		9 214 483	
	SOLDE	9 214 483	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			-32 548 910

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	157 981		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 252 975		52 783
Terrains	41 427		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	1 084 379		
Constructions sur sol d'autrui	6 189 130		73 618
Const. Install. générales, agenc., aménag.	298 526		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	22 275 409		239 091
Installations générales, agenc., aménag.	677 475		22 427
Matériel de transport	10 859		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 718 540		95 678
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	222 354		233 206
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 518 099		664 020
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	33 339		300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 339		300
TOTAL GENERAL	41 962 393		717 103

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			157 981	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			7 305 758	
Terrains			41 427	
Constructions sur sol propre			1 084 379	
Constructions sur sol d'autrui			6 262 749	
Constructions, installations générales, agenc.			298 526	
Installations techn., matériel et outillages ind.			22 514 499	
Installations générales, agencements divers			699 903	
Matériel de transport			10 859	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 814 218	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			455 560	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 182 118	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			33 639	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			33 639	
TOTAL GENERAL			42 679 496	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	156 503	1 478		157 981
Fonds commercial	838 470			838 470
Autres immobilisations incorporelles	5 289 848	198 634		5 488 482
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 284 821	200 112		6 484 933
Terrains	41 417			41 417
Constructions sur sol propre	1 005 565	15 695		1 021 259
Constructions sur sol d'autrui	2 992 287	392 758		3 385 045
Constructions installations générales, agenc., aménag.	296 002	891		296 893
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 928 338	1 153 995		18 082 333
Installations générales, agenc. et aménag. divers	592 140	22 608		614 748
Matériel de transport	11 016			11 016
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 040 519	240 798		3 281 318
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 907 286	1 826 744		26 734 030
TOTAL GENERAL	31 192 107	2 026 856		33 218 963

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients	281 468			281 468
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	4 163			4 163
Provisions pour pensions, obligations similaires	2 237 279	196 530	274 082	2 159 727
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	10 231 976	514 886	2 006 340	8 740 521
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 754 886	711 416	2 280 422	11 185 879
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	77 387		15 565	61 822
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	6 741 435	762 280	741 062	6 762 653
Dépréciations comptes clients	222 591			222 591
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	7 041 414	762 280	756 627	7 047 067
TOTAL GENERAL	19 796 299	1 473 696	3 037 049	18 232 946
Dotations et reprises d'exploitation		1 407 341	2 938 694	
Dotations et reprises financières		66 355	82 790	
Dotations et reprises exceptionnelles			15 565	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	33 639		33 639
Clients douteux ou litigieux	59 543	59 543	
Autres créances clients	10 557 639	10 557 639	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 250	3 250	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	7 806 894	3 763 822	4 043 072
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	937 411	937 411	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	7 012	7 012	
Etat, autres collectivités : créances diverses	367 687	367 687	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	17 343	17 343	
Charges constatées d'avance	775 281	760 934	14 347
TOTAL GENERAL	20 565 700	16 474 642	4 091 057
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	23 295			23 295
Fournisseurs et comptes rattachés	7 702 463	7 702 463		
Personnel et comptes rattachés	2 448 121	2 448 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 738 029	1 738 029		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	367 210	367 210		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	190 646	190 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182 847	182 847		
Groupe et associés	48 030 000	48 030 000		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	118 927	118 927		
TOTAL GENERAL	60 801 538	60 778 243		23 295
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 483			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 548 995		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		48 030 000	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 978	381 089	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Nature des écarts	Actif	Ecarts compensés	Provision	Passif
	Perte latente	par couverture de change	pour perte de change	Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	4 163		4 163	
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	4 163		4 163	

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
418200	FACTU A ETABLIR	1 903 118	7 596 853	-5 693 735
438710	I.J.SECU ET PR.	-20 084	-14 437	-5 647
TOTAL		1 883 034	7 582 416	-5 699 382
TOTAL		1 883 034	7 582 416	-5 699 382
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418200	FACTU A ETABLIR	1 903 118	7 596 853	-5 693 735
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 903 118	7 596 853	-5 693 735
AUTRES CREANCES				
438710	I.J.SECU ET PR.	-20 084	-14 437	-5 647
TOTAL AUTRES CREANCES		-20 084	-14 437	-5 647
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 883 034	7 582 416	-5 699 382

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FOURN. : F.A.R.	3 019 021	3 513 448	-494 427
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		3 019 021	3 513 448	-494 427
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408400	F.A.R. IMMO.	66 555	21 225	45 331
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		66 555	21 225	45 331
AUTRES DETTES				
455800	INT. S/CTES CTS	30 000		30 000
TOTAL AUTRES DETTES		30 000		30 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	CH A PAYER CP	832 735	860 125	-27 390
428230	CAP CET	414 204	456 539	-42 335
428600	PERSO CAP AUTRE	1 177 580	1 100 220	77 360
438200	CH.SOC.S/C.P.	346 181	357 438	-11 257
438230	CH SOC CET A PA	178 936	189 103	-10 167
438600	AUT CH SOC A PA	539 968	517 104	22 864
448200	CHG FISC CAP CP	24 980	25 708	-728
448230	CH FISC CAP CET	12 409	13 647	-1 238
448600	AU CH FISC PERS	33 852	32 976	876
448610	AUTR TAX DIVERS	15 129	3 109	12 020
448630	CAP FIS FO CONT		187 185	-187 185
448640	CAP FISCA CONST	49 325	50 890	-1 564
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 625 299	3 794 044	-168 745
TOTAL CHARGES A PAYER		6 740 876	7 328 717	-587 841

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CH. D'AVANCE	775 281	507 585	267 696
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		775 281	507 585	267 696
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PROD. D'AVANCE	-118 927	-386 553	267 627
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-118 927	-386 553	267 627

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
HMS LASER (911 969 830) 55 Bvd Charles de Gaulle 92240 MALAKOFF	SAS	510 735	63,00 %
LUMIBIRD (970 202 719) 2 rue Paul Sabatier 22300 LANNION	SA	300 000	37,00 %
Agence des participations de l'Etat (APE)		1	

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
Militaire et sécurité	21 383 424	934 576	22 318 000	23 375 341	-4,52 %
Civil, scientifique et industriel	1 141 280	2 644 989	3 786 269	2 983 257	26,92 %
Produits accessoires (refacturations)	5 282 034		5 282 034	4 606 881	14,66 %
TOTAL	27 806 738	3 579 565	31 386 303	30 965 479	1,36 %

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pension	-576 389
Autres engagements donnés	
Gain actuariel sur pensions	
TOTAL	-576 389

Rémunérations dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Effectif moyen**223**

Cadres	131
Non cadres	92

dont :

Apprentis :	4
Handicapés :	11

CILAS

Société Anonyme au Capital de 2.000.000 Euros
Siège Social : 8 avenue Buffon 45100 Orléans
R.C.S. Orléans 669 802 167

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
proposée à, et votée par
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 JUIN 2024

Deuxième résolution

Conformément aux propositions du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide d'affecter la perte de 2023 s'élevant à – (9 214 483,04) € au poste « report à nouveau » qui est ainsi porté à un montant de – (36 435 747,10) €.

L'Assemblée générale constate qu'après affectation, les capitaux propres de la société s'établissent à – (32 548 910) euros et sont inférieurs à la moitié du capital social depuis la clôture au 31 décembre 2021.

Conformément au 4ème alinéa nouveau de l'article L.225-248 du code de commerce « Si, avant la clôture du second exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social alors que le capital social de la société est supérieur à 1% de son bilan, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant cette échéance, de réduire son capital social pour le ramener à une valeur inférieure ou égale à ce seuil ».

Il conviendra pour la société, à défaut de recapitalisation, de ramener le capital social à 1% du bilan au plus tard avant la clôture du 31 décembre 2026.

L'Assemblée générale constate par ailleurs qu'il n'a été versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées par les actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance.

CERTIFIE CONFORME

Olivier PRAT





Compagnie Industrielle des Lasers

CILAS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Compagnie Industrielle des Lasers CILAS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société CILAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CILAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme l'indique la note « Cas particulier des contrats à long terme » de l'annexe aux comptes annuels, votre société utilise des estimations comptables significatives.

Votre société utilise des hypothèses, notamment dans la détermination de la marge à terminaison de chaque contrat à long terme, estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisés de manière périodique pendant la durée du contrat. Nous avons pris connaissance des processus mis en place par votre société dans ce domaine, apprécié les données et les hypothèses communiquées sur lesquelles se fondent ces estimations, comparé les estimations des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et contrôlé que cette note de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée sur le sujet.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit


Jean-Christophe Goudard

CIE INDUSTRIELLE DES LASERS

8 Avenue Buffon

45063 ORLEANS CEDEX

Comptes au 31/12/2023



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	157 981	157 981		1 478
Concessions, brevets et droits similaires	4 204 459	3 343 253	861 205	1 007 056
Fonds commercial	955 959	838 470	117 489	117 489
Autres immobilisations incorporelles	2 145 340	2 145 229	111	111
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	41 427	41 417	10	10
Constructions	7 645 653	4 765 020	2 880 634	3 200 793
Installations techniques, matériel, outillage	22 514 499	18 082 333	4 432 166	5 347 070
Autres immobilisations corporelles	4 524 979	3 907 082	617 897	763 198
Immobilisations en cours	455 560		455 560	222 354
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 639		33 639	33 339
ACTIF IMMOBILISE	42 679 496	33 280 785	9 398 711	10 692 900
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 204 507	3 517 445	3 687 062	2 315 383
En-cours de production de biens	9 720 715	2 275 198	7 445 517	8 074 073
En-cours de production de services	2 145 214		2 145 214	2 118 658
Produits intermédiaires et finis	1 736 424	970 010	766 414	778 344
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	104 221		104 221	277 441
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 617 182	222 591	10 394 591	16 390 943
Autres créances	9 139 598		9 139 598	9 487 198
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 300 270		1 300 270	4 701 613
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	775 281		775 281	507 585
ACTIF CIRCULANT	42 743 411	6 985 244	35 758 167	44 651 237
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				4 163
TOTAL GENERAL	85 422 907	40 266 029	45 156 878	55 348 299

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000 000)	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	998 213	998 213
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	885 124	885 124
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	3 500	3 500
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-27 221 264	-9 232 131
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 214 483	-17 989 133
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-32 548 910	-23 334 427
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	3 478 172	3 540 656
AUTRES FONDS PROPRES	3 478 172	3 540 656
Provisions pour risques	1 341 595	1 980 068
Provisions pour charges	9 844 284	10 774 818
PROVISIONS	11 185 879	12 754 886
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	48 053 295	44 023 295
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 240 198	4 796 400
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 702 463	7 189 123
Dettes fiscales et sociales	4 744 006	5 928 451
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182 847	60 988
Autres dettes		1 777
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	118 927	386 553
DETTES	63 041 736	62 386 587
Ecarts de conversion passif		597
TOTAL GENERAL	45 156 878	55 348 299

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	22 524 703	3 579 566	26 104 269	26 358 598
Production vendue de services	5 282 035		5 282 035	4 606 881
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	27 806 738	3 579 566	31 386 304	30 965 479
Production stockée			-59 998	-903 137
Production immobilisée			112 837	151 593
Subventions d'exploitation			617 659	695 428
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 678 745	3 110 860
Autres produits			1 822	9
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 737 369	34 020 232
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			5 303 502	4 012 502
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-838 966	479 452
Autres achats et charges externes			20 181 946	15 957 206
Impôts, taxes et versements assimilés			878 263	954 454
Salaires et traitements			11 243 639	11 380 182
Charges sociales			4 664 096	4 712 963
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 026 856	2 084 993
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			762 280	4 358 652
Dotations aux provisions			645 061	8 894 378
Autres charges			261 535	276 654
CHARGES D'EXPLOITATION			45 128 212	53 111 436
RESULTAT D'EXPLOITATION			-9 390 843	-19 091 204
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1 180
Autres intérêts et produits assimilés			58 595	18 087
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			82 790	92 097
Différences positives de change			292 053	198 988
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			433 438	310 352
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			66 355	23 891
Intérêts et charges assimilées			1 640 871	174 633
Différences négatives de change			529 477	114 746
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 236 703	313 269
RESULTAT FINANCIER			-1 803 265	-2 917
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-11 194 109	-19 094 121

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15	16 684
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	15 565	180 974
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 580	197 658
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 954	1 175 653
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		42
CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 954	1 175 695
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-42 374	-978 037
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 022 000	-2 083 025
TOTAL DES PRODUITS	36 186 387	34 528 243
TOTAL DES CHARGES	45 400 870	52 517 376
BENEFICE OU PERTE	-9 214 483	-17 989 133

Annexes

Synthèse du compte de résultat et du bilan :

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 45 156 878 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de - 9 214 483 €, présenté sous forme de liste. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le **règlement 2016-07 du 04 novembre 2016** modifiant le règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables du 05 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'autorité des normes comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan comptable général dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles

- Progiciels de gestion et industriels : 5 ans
- Progiciels de bureautique : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Constructions	20 ans L
Installations techniques, mat.outillage	8 ans L
Matériel de bureau et informatique	5 ans L
Mobilier	10 ans L

S'agissant des immobilisations acquises dans le but de concourir à une production spécifique, les amortissements correspondants sont étalés sur la durée prévisible de ladite production. Il s'agit essentiellement de matériels et outillages amortis sur la durée du contrat.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré et les produits finis et semis-finis valorisés au coût standard.

Une dépréciation est calculée selon la rotation passée des différents articles sachant qu'un ajustement est effectué, le cas échéant, en fonction des perspectives d'écoulement de chaque référence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Le poste clients inclut des produits non facturés ou partiellement déjà encaissés au titre des avances et acomptes.

Cas particuliers des contrats à long terme

Pour l'essentiel, il s'agit de contrats d'études. L'unité de résultat retenue pour la définition du résultat est le contrat. Pour les contrats constitués de plusieurs tranches, notifiées de manière successive et indépendante, l'unité de résultat retenue est la tranche notifiée. Pour chacune de ces affaires, une marge brute à terminaison est déterminée par différence entre le chiffre d'affaires et le coût de production.

En cas de marge à terminaison positive, cette dernière sera prise en résultat en fonction de l'avancement des lots de facturation ; en cas de marge à terminaison négative, une provision pour perte à terminaison sera dotée.

Si un contrat donne lieu successivement à des livraisons de matériels et à des études, un seul résultat à terminaison est dégagé sur le contrat. Toutefois, l'événement déclenchant la prise en compte du chiffre d'affaires reste lié à la nature des prestations facturées.

Pour les prestations d'études, le chiffre d'affaires est constaté en fonction des clefs techniques d'avancement, qui peuvent correspondre à des factures d'acompte.

Pour les prestations matérielles, le chiffre d'affaires est constaté lors des livraisons, lorsque celles-ci font l'objet d'un transfert de propriété.

Le programme LMJ faisant l'objet d'un seul contrat constitué de lots distincts, chaque lot est comptabilisé comme une unité de résultat. Afin de tenir compte des différentiels de marge entre les lots, une provision pour risques et charges d'exploitation est constituée ou reprise pour linéariser l'impact sur les résultats.

Indemnités de fin de carrière et médaille du travail

Les évaluations des engagements de la société Cilas au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et des Médailles du Travail sont réalisées dans le respect des principes comptables internationaux (norme IAS 19 sur les avantages au personnel) et français (recommandation n° 2013-R.02 du 07 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables) par la méthode actuarielle des Unités de Crédit Projetées.

La comptabilisation des provisions pour IFC suit la méthode du « corridor » : Les pertes/gains actuariels des indemnités de fin de carrière liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses non reconnus à la fin de l'exercice sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture.

Les pertes/gains actuariels au titre des Médailles du Travail sont reconnus immédiatement dans l'année.

Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi 2014-288 du 05 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace depuis le 01 janvier 2015 le droit individuel à la formation (DIF). Au même titre que le DIF, l'application du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité conduit la société à ne pas provisionner le CPF.

Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes pour l'année 2023 s'élève à 51 895€.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Les groupes SAFRAN et MBDA, au travers d'une société conjointe, HMS LASER, créée à cet effet et détenue à parts égales entre MBDA France et SAFRAN Electronics & Défense, ont conclu l'acquisition de la société CILAS à hauteur de 63% fin octobre 2022.

HMS LASER et sa filiale CILAS sont consolidées par mise en équivalence dans les comptes des groupes SAFRAN et MBDA depuis le 1^{er} novembre 2022.

La société CILAS n'est pas consolidée dans les comptes de la société LUMIBIRD, laquelle détient 37% de la société CILAS depuis 2021.

L'Agence des Participations de l'Etat détient une action.

Compte tenu de ces pourcentages de détention, la société CILAS n'est pas intégrée fiscalement.

Contrats à long-terme

Le montant de la provision pour perte à terminaison est de 255 K€.

Frais de recherche et développement

Le montant global des dépenses de recherche et de coût de développement s'élève à 6567 K€

Engagements IFC et MDT

Les engagements IFC et MDT à fin d'exercice s'élèvent respectivement à 1 365 K€ et 218 K€.

Les hypothèses retenues pour la clôture sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	3.10 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme :	2.10 %
Taux de progression des salaires :	3.00 %
Taux de charges sociales et fiscales patronales :	42.00 %
Tables de mortalité :	INSEE TD/TV 2017-2019

Afin de tenir compte des mesures d'allongement de la durée de vie active prévues dans la loi Fillon du 21 août 2003 et de la réforme 2010 sur les retraites, l'âge de départ en retraite a été fixé en fonction de l'âge par génération.

Mobilité annuelle	Ensemble du personnel
< 25 ans :	12,10%
25-29 ans :	12,10%
30-34 ans :	10,53%
35-39 ans :	10,53%
40-44 ans :	10,53%
45-49 ans :	4,35%
+ 50 ans :	0%

Les provisions comptabilisées sont les suivantes :

	IFC	MDT	Total
Provision de début d'année :	(1 977 307)	(259 972)	(2 237 279)
Charge de l'année :	(145 290)	31 549	(113 741)
Prestations payées par l'employeur :	181 327	9 965	191 292
Contributions employeur de l'année :	-	-	-
Provision de fin d'année :	(1 941 269)	(218 458)	(2 159 727)
Valeur des engagements de fin d'année	(1 364 881)	(218 458)	(1 583 338)

Les écarts actuariels restant à amortir sont de 576 K€ (gain).

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-23 334 427	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-23 334 427	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice		9 214 483	
	SOLDE	9 214 483	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			-32 548 910

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	157 981		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 252 975		52 783
Terrains	41 427		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	1 084 379		
Constructions sur sol d'autrui	6 189 130		73 618
Const. Install. générales, agenc., aménag.	298 526		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	22 275 409		239 091
Installations générales, agenc., aménag.	677 475		22 427
Matériel de transport	10 859		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 718 540		95 678
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	222 354		233 206
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 518 099		664 020
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	33 339		300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 339		300
TOTAL GENERAL	41 962 393		717 103

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			157 981	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			7 305 758	
Terrains			41 427	
Constructions sur sol propre			1 084 379	
Constructions sur sol d'autrui			6 262 749	
Constructions, installations générales, agenc.			298 526	
Installations techn., matériel et outillages ind.			22 514 499	
Installations générales, agencements divers			699 903	
Matériel de transport			10 859	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 814 218	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			455 560	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 182 118	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			33 639	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			33 639	
TOTAL GENERAL			42 679 496	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	156 503	1 478		157 981
Fonds commercial	838 470			838 470
Autres immobilisations incorporelles	5 289 848	198 634		5 488 482
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 284 821	200 112		6 484 933
Terrains	41 417			41 417
Constructions sur sol propre	1 005 565	15 695		1 021 259
Constructions sur sol d'autrui	2 992 287	392 758		3 385 045
Constructions installations générales, agenc., aménag.	296 002	891		296 893
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 928 338	1 153 995		18 082 333
Installations générales, agenc. et aménag. divers	592 140	22 608		614 748
Matériel de transport	11 016			11 016
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 040 519	240 798		3 281 318
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 907 286	1 826 744		26 734 030
TOTAL GENERAL	31 192 107	2 026 856		33 218 963

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients	281 468			281 468
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	4 163			4 163
Provisions pour pensions, obligations similaires	2 237 279	196 530	274 082	2 159 727
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	10 231 976	514 886	2 006 340	8 740 521
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 754 886	711 416	2 280 422	11 185 879
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	77 387		15 565	61 822
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	6 741 435	762 280	741 062	6 762 653
Dépréciations comptes clients	222 591			222 591
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	7 041 414	762 280	756 627	7 047 067
TOTAL GENERAL	19 796 299	1 473 696	3 037 049	18 232 946
Dotations et reprises d'exploitation		1 407 341	2 938 694	
Dotations et reprises financières		66 355	82 790	
Dotations et reprises exceptionnelles			15 565	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	33 639		33 639
Clients douteux ou litigieux	59 543	59 543	
Autres créances clients	10 557 639	10 557 639	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 250	3 250	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	7 806 894	3 763 822	4 043 072
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	937 411	937 411	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	7 012	7 012	
Etat, autres collectivités : créances diverses	367 687	367 687	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	17 343	17 343	
Charges constatées d'avance	775 281	760 934	14 347
TOTAL GENERAL	20 565 700	16 474 642	4 091 057
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	23 295			23 295
Fournisseurs et comptes rattachés	7 702 463	7 702 463		
Personnel et comptes rattachés	2 448 121	2 448 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 738 029	1 738 029		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	367 210	367 210		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	190 646	190 646		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182 847	182 847		
Groupe et associés	48 030 000	48 030 000		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	118 927	118 927		
TOTAL GENERAL	60 801 538	60 778 243		23 295
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 483			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 548 995		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		48 030 000	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 978	381 089	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Nature des écarts	Actif Perte latente	Ecart compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Gain latent
Immobilisations non financières Immobilisations financières Créances Dettes financières Dettes d'exploitation Dettes sur immobilisations	4 163		4 163	
TOTAL	4 163		4 163	

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
418200	FACTU A ETABLIR	1 903 118	7 596 853	-5 693 735
438710	I.J.SECU ET PR.	-20 084	-14 437	-5 647
TOTAL		1 883 034	7 582 416	-5 699 382
TOTAL		1 883 034	7 582 416	-5 699 382
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418200	FACTU A ETABLIR	1 903 118	7 596 853	-5 693 735
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 903 118	7 596 853	-5 693 735
AUTRES CREANCES				
438710	I.J.SECU ET PR.	-20 084	-14 437	-5 647
TOTAL AUTRES CREANCES		-20 084	-14 437	-5 647
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 883 034	7 582 416	-5 699 382

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FOURN. : F.A.R.	3 019 021	3 513 448	-494 427
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		3 019 021	3 513 448	-494 427
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408400	F.A.R. IMMO.	66 555	21 225	45 331
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		66 555	21 225	45 331
AUTRES DETTES				
455800	INT. S/CTES CTS	30 000		30 000
TOTAL AUTRES DETTES		30 000		30 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	CH A PAYER CP	832 735	860 125	-27 390
428230	CAP CET	414 204	456 539	-42 335
428600	PERSO CAP AUTRE	1 177 580	1 100 220	77 360
438200	CH.SOC.S/C.P.	346 181	357 438	-11 257
438230	CH SOC CET A PA	178 936	189 103	-10 167
438600	AUT CH SOC A PA	539 968	517 104	22 864
448200	CHG FISC CAP CP	24 980	25 708	-728
448230	CH FISC CAP CET	12 409	13 647	-1 238
448600	AU CH FISC PERS	33 852	32 976	876
448610	AUTR TAX DIVERS	15 129	3 109	12 020
448630	CAP FIS FO CONT		187 185	-187 185
448640	CAP FISCA CONST	49 325	50 890	-1 564
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 625 299	3 794 044	-168 745
TOTAL CHARGES A PAYER		6 740 876	7 328 717	-587 841

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CH. D'AVANCE	775 281	507 585	267 696
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		775 281	507 585	267 696
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PROD. D'AVANCE	-118 927	-386 553	267 627
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-118 927	-386 553	267 627

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
HMS LASER (911 969 830) 55 Bvd Charles de Gaulle 92240 MALAKOFF	SAS	510 735	63,00 %
LUMIBIRD (970 202 719) 2 rue Paul Sabatier 22300 LANNION	SA	300 000	37,00 %
Agence des participations de l'Etat (APE)		1	

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
Militaire et sécurité	21 383 424	934 576	22 318 000	23 375 341	-4,52 %
Civil, scientifique et industriel	1 141 280	2 644 989	3 786 269	2 983 257	26,92 %
Produits accessoires (refacturations)	5 282 034		5 282 034	4 606 881	14,66 %
TOTAL	27 806 738	3 579 565	31 386 303	30 965 479	1,36 %

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	-576 389
Autres engagements donnés	
Gain actuariel sur pensions	
TOTAL	-576 389

Rémunérations dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Effectif moyen**223**

Cadres	131
Non cadres	92

dont :

Apprentis :	4
Handicapés :	11